



ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ AVEC BOOSTER 2

Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

Exemples de remboursements valables au 01/01/2021 pour l'assurance collective AFFIPRO MMA Santé avec Booster 2. Ils correspondent au remboursement d'un salarié dépendant du régime obligatoire de la Sécurité sociale, résidant en France métropolitaine et respectant le parcours de soins coordonnés. MMA intervient après la participation du régime obligatoire dans la limite des frais engagés. Nos prises en charge sont faites en application des garanties souscrites et des limites, conditions et exclusions des garanties fixées aux conditions générales du contrat disponibles en agence et/ou sur votre espace assuré.

■ SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	25 €	16,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
		Reste à votre charge >	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾

Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	9 €	9 €	9 €	9 €
		Reste à votre charge >	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽²⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	23 €	23 €	23 €	23 €	23 €
		Reste à votre charge >	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾	1 € ⁽¹⁾
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽²⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	18,40 €	29,90 €	29,90 €	29,90 €	29,90 €
		Reste à votre charge >	22,50 € ⁽¹⁾	11 € ⁽¹⁾	11 € ⁽¹⁾	11 € ⁽¹⁾	11 € ⁽¹⁾

■ AIDES AUDITIVES

Équipement à prise en charge libre pour un assuré à partir de 21 ans (par oreille) :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair	1 215 €	240 €	560 €	960 €	975 €	975 €	975 €
		Reste à votre charge >	415 €	15 €	0 €	0 €	0 €
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	1 476 €	240 €	560 €	910 €	1 110 €	1 236 €	1 236 €
		Reste à votre charge >	676 €	326 €	126 €	0 €	0 €

Équipement 100 % santé pour un assuré à partir de 21 ans (par oreille)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	950 €	240 €	710 €	710 €	710 €	710 €	710 €
		Reste à votre charge >	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

(1) : Dont participation forfaitaire d'1 € laissée à la charge du patient par le régime obligatoire.

(2) : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.



ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ AVEC BOOSTER 2

Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier en court séjour	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	20 €	0 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM ⁽²⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	355 €	247,70 € ⁽³⁾	107,30 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM ⁽²⁾ : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	431 €	247,70 € ⁽³⁾	159,85 €	183,30 €	183,30 €	183,30 €	183,30 €
	Reste à votre charge >		23,45 €	0 €	0 €	0 €	0 €

OPTIQUE

Équipement optique à prise en charge libre, verres simples :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair (monture 131 € + 2 verres 148 €)	279 €	0,09 €	149,91 €	224,91 €	247,91 €	247,91 €	247,91 €
	Reste à votre charge >		129 € ⁽⁴⁾	54 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair (monture 145 € + 2 verres 200 €)	345 €	0,09 €	149,91 €	209,91 €	269,91 €	299,91 €	299,91 €
	Reste à votre charge >		195 € ⁽⁴⁾	135 € ⁽⁴⁾	75 € ⁽⁴⁾	45 € ⁽⁴⁾	45 € ⁽⁴⁾

Équipement optique à prise en charge libre, verres complexes :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair (monture 131 € + 2 verres 364 €)	495 €	0,09 €	299,91 €	399,91 €	463,91 €	463,91 €	463,91 €
	Reste à votre charge >		195 € ⁽⁴⁾	95 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾	31 € ⁽⁴⁾
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair (monture 145 € + 2 verres 432 €)	577 €	0,09 €	299,91 €	374,91 €	449,91 €	524,91 €	531,91 €
	Reste à votre charge >		277 € ⁽⁴⁾	202 € ⁽⁴⁾	127 € ⁽⁴⁾	52 € ⁽⁴⁾	45 € ⁽⁴⁾

Équipement optique 100 % santé (monture + 2 verres simples)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	125 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

(2) : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.

(3) : Déduction faite du forfait actes lourds pris en charge par l'assureur.

(4) : Le remboursement de la monture est limité à 100 € par la réglementation.



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.

Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.



ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ AVEC BOOSTER 2

Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

DENTAIRE

Détartrage	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	28,92 €	20,24 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair	538,70 €	84 €	186 €	336 €	396 €	454,70 €	454,70 €
	Reste à votre charge >		268,70 €	118,70 €	58,70 €	0 €	0 €
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	538,70 €	84 €	186 €	276 €	336 €	454,70 €	454,70 €
	Reste à votre charge >		268,70 €	178,70 €	118,70 €	0 €	0 €

Couronne céramo-métallique sur molaires :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair	538,70 €	75,25 €	166,62 €	301 €	354,75 €	462,25 €	463,45 €
	Reste à votre charge >		296,83 €	162,45 €	108,70 €	1,20 €	0 €
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	538,70 €	75,25 €	166,62 €	247,25 €	301 €	408,50 €	463,45 €
	Reste à votre charge >		296,83 €	216,20 €	162,45 €	54,95 €	0 €

Implant sur deuxièmes prémolaires (pilier, implant, couronne sur implant) :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
- chez un professionnel partenaire de Santéclair	1 250 €	75,25 €	566,62 €	701 €	1 154,75 €	1 174,75 €	1 174,75 €
	Reste à votre charge >		608,13 €	473,75 €	20 €	0 €	0 €
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	1 840 €	75,25 €	566,62 €	647,25 €	1 101 €	1 358,50 €	1 663,45 €
	Reste à votre charge >		1 198,13 €	1 117,50 €	663,75 €	406,25 €	101,30 €

Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèses 100 % santé)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	500 €	84 €	416 €	416 €	416 €	416 €	416 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Traitement orthodontique pour un enfant de moins de 16 ans (par semestre de traitement)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA				
			F1 + Booster 2	F2 + Booster 2	F3 + Booster 2	F4 + Booster 2	F5 + Booster 2
	730 €	193,50 €	241,87 €	387 €	483,75 €	536,50 €	536,50 €
	Reste à votre charge >		294,63 €	149,50 €	52,75 €	0 €	0 €



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.